



TAD Terres Yvelines

2018-CP-6564

TAD Terres Yvelines

Affaire suivie par : gamelin
Poste: 0161312954

RAPPORT A LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du vendredi 21 septembre 2018

POLITIQUE B04 FAMILLES EN DIFFICULTÉ

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS OU AUX COMMUNES
EN MATIÈRE DE POLITIQUES DE SOLIDARITÉS SUR LE
TERRITOIRE D'ACTION DÉPARTEMENTALE TERRES D'YVELINES**

Code secteur B0501
Secteur Prévention ASE
Programme ENFANCE-FAMILLE

Données financières	Fonctionnement
Enveloppes de financement	CP 2018
Montant actualisé	2 171 509 €
Montant déjà engagé	634 147 €
Montant disponible	1 537 362 €
Montant réservé pour ce rapport	15 850 €

Dans le cadre de ses missions facultatives et de son action départementale de solidarité envers les Yvelinois les plus fragiles, le présent rapport soumet à l'approbation de la Commission Permanente l'attribution des subventions aux associations ou aux communes en matière de politiques de solidarités sur le Territoire d'Action Départementale Terres d'Yvelines.

Les Territoires d'Action Départementale sont désormais les interlocuteurs privilégiés des Yvelinois et des élus locaux pour leur apporter davantage de réactivité et de fluidité et adapter le service public aux spécificités locales.

Approuvée lors du vote du budget annuel, la Dotation Sociale Globale (DSG) permet à chaque Territoire de développer des actions répondant aux besoins spécifiques identifiés, au regard des priorités départementales fixées.

Le présent rapport regroupe les demandes de subventions étudiées et proposées par le Territoire Terres d'Yvelines, demandes de subventions spontanées formulées par les associations.

Le domaine donnant lieu à des subventions couvre le domaine et politique suivant :

- Enfance - famille

Un type de financement est proposé, les demandes de subventions classiques.

Le montant global proposé par le Territoire Terres d'Yvelines s'élève à 15 850 €.

1 – Subventions classiques

De manière complémentaire, le Territoire a souhaité poursuivre la démarche de subventionnement portée les années précédentes.

Un dossier a été retenu et a fait l'objet d'un examen approfondi afin d'évaluer son opportunité en fonction des besoins identifiés. Cette action contribue et complète la mise en œuvre des missions du Département. Cette proposition de subvention concerne 1 porteur de projet et représente un montant global de 15 850 €.

2 – Classification par domaine (subventions classiques)

L'ensemble des demandes reçues se déclinent selon le domaine prioritaire suivant :

- Enfance Famille pour un total de 15 850 € **et 1 dossier retenu** :

- Une action d'information et de sensibilisation du public jeune autour des problématiques de santé et de citoyenneté pour leur permettre de prendre conscience de leurs rôles citoyens.

En conséquence, si ces propositions vous agréent, je vous prie de bien vouloir adopter les termes de la délibération suivante :